



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 04 juin 2024 à 18h30

Présents	Mmes	BARBRY N. - BRANDT C. - COESTIER E. - HEMBERT S. - LEFEBVRE N. - LEIGNEL M. - LENGLET S. - RUWET L.
	MM	BRISSET A. - CATTELLE A. - DA COSTA D. - DENEUX J. - DERUWEZ O. - DEVOS C. - LEPRETRE G. - LY SIN CHENG JM. - MERLIOT P. - MOLLET D. - NYS P. - ROMERO P. - TARTARE JM. - VANHAMME B. - VERKINDT B.
Excusés	Mme	DANEL O.
	MM.	BIELAWSKI C. - DUTHE L. - PRZYBYLA M.
Invités	MM.	D'HALLUIN O. - DORMIEU M. - FRYDRYSZAK F. - WEBER M.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus pour ce dernier comité directeur du mandat. Il se réjouit du retour de notre ami Alain CATTELLE. Il ajoute que c'est le dernier comité directeur de Patrice ROMERO et de Jacques DENEUX qui a fait 11 mandats au sein de la Ligue (dont 2 à la Présidence) soit 44 ans d'engagement bénévole au service du basket régional.

Paul MERLIOT revient sur ses activités depuis la précédente réunion :

- Il a accueilli le commissaire aux comptes lors de deux réunions à la Ligue
- Il a assisté à une réunion des coordinateurs BPJEPS

Paul MERLIOT remercie Sophie HEMBERT et Michel DORMIEU qui reviennent d'un Job Dating qu'ils ont encadré au Portel. Cet évènement a été un beau succès avec de nouveaux ateliers, 98 demandeurs d'emploi et 18 recruteurs. La Ligue remercie le club de l'ESSM Le Portel pour la qualité de l'organisation.

Paul MERLIOT annonce que Fabien FRYDRYSZAK va nous quitter et rejoindre l'INSEP au 1^{er} septembre 2024.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Olivier DERUWEZ demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler concernant le procès-verbal du comité directeur du 2 avril 2024 et le procès-verbal du bureau directeur du 6 mai 2024.

- ✓ ***Les procès-verbaux du comité directeur du 2 avril 2024 et du bureau directeur du 6 mai 2024 sont adoptés à l'unanimité.***

Concernant les dossiers de subvention : deux dossiers d'aide à l'emploi ont été envoyés à la DRAJES pour l'embauche de Ludovic PUIGCERBER et la transformation de l'alternance en CDI d'Antoine SERGENT. En cas de validation, la Ligue recevrait 12 000 € par an pendant trois ans pour chacun des deux dossiers.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Pierre VERGRIETE.

Les élus adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU

Michel DORMIEU informe que nous devons modifier l'Article 9 de notre règlement intérieur afin de tenir compte des modifications statutaires de la FFBB concernant la composition des Assemblées Générales Electives de la FFBB et par voie de conséquence, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la FFBB.

Article 9

Conformément au Titre ~~II~~ III article ~~II~~ II des statuts de la FFBB,

1. Il est procédé à l'occasion de chaque Assemblée Générale annuelle à la désignation des délégués ~~à~~ aux Assemblées Générales Fédérales **Ordinaires et Extraordinaires**.
2. La Ligue procède à un appel de candidatures en même temps qu'elle convoque les associations sportives à son Assemblée Générale ; le dépôt des candidatures se fait dans les mêmes conditions que pour l'élection au Comité Directeur. Celui-ci adresse aux associations sportives la liste des candidatures recevables au moins 10 jours avant la tenue de son Assemblée Générale.
3. Peut être désigné comme délégué ~~à~~ aux Assemblées Générales Fédérales **Ordinaire et Extraordinaires** toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.
4. Les délégués représentent les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France.

Conformément au Titre III article 12.4 des statuts de la FFBB

1. Il est procédé à l'occasion d'un Comité Directeur à la désignation, en son sein et à stricte parité (H/F), des délégués aux Assemblées Générales Fédérales Electives.
2. Ces délégués sont élus pour quatre (4) ans et au plus tard jusqu'au renouvellement de la mandature.
3. Le nombre de délégués et suppléants est déterminé, par la FFBB, en fonction du nombre de licenciés des associations sportives, de la Ligue HDF, dont au moins une équipe évolue en championnat de France.

Les élus valident cette modification à l'unanimité.

Michel indique que concernant l'Election du Comité Directeur prévue lors de l'Assemblée Générale : La Commission de suivi des Opérations Electorales a reçu 34 candidatures (dont 12 candidatures féminines) pour 28 postes à pourvoir. La liste sera envoyée aux clubs dans les prochains jours accompagnée de l'Ordre du jour.

Concernant l'Election des délégués représentants la Ligue lors de l'AG Fédérale Ordinaire du 19 octobre 2024 à Paris : La Commission de suivi des Opérations Electorales a reçu 4 candidatures qui ont désigné chacune un suppléant ou une suppléante :

- Olivier DERUWEZ – Bernard VERKINDT (Suppléant)
- Sophie HEMBERT – Nathalie BARBRY (Suppléante)
- Bertrand VANHAMME – Daniel MOLLET (Suppléant)
- Jean-Michel LY SIN CHENG – Monique LEIGNEL (Suppléante)

Services civiques : 29 clubs et un Comité Départemental (CDO2) ont déposé un dossier pour un nombre total de missions demandées de 54.

La FFBB a confié aux Ligues le soin d'effectuer un premier arbitrage, afin de réduire le nombre de missions à 30. Un retour est attendu par la FFBB pour le 10 juin 2024.

De nouvelles missions de service civiques seront demandées prochainement par la FFBB auprès de l'Agence Nationale des Services civiques.

Enfin, une dernière livraison de jouets a été réalisée chez Ludopital le 16 mai dernier. Cette livraison a été très appréciée par l'Association tout d'abord, parce qu'elle a lieu dans une période plus calme et ensuite, parce qu'elle est constituée essentiellement de jouets neufs.

Nous remercions les clubs et les particuliers pour cette nouvelle dotation.

3x3 – S. LENGLET et A. BRISSET

Séverine LENGLET informe que les dernières échéances 3x3 pour cette saison vont arriver dans les 10 jours à venir :

- 8 juin : Master de Ligue (Finales championnats 3x3) à Chauny.
- Vendredi 14 juin : la 3^{ème} édition de l'Open Ch'ti aura lieu à Oignies. La communication a été lancée ce week-end et à ce jour, 3 équipes sont inscrites.
- Samedi 15 juin : Open Plus Juniorleague à Oignies.

Difficultés cette année à récupérer les résultats des départements. A noter que 2 départements n'ont pas organisé leur Open Plus Access et que donc nous avons moins d'équipes qualifiées.

Important : une équipe fille a fait l'Open Plus Access de Gravelines avec une joueuse non licenciée. Il est rappelé que la responsabilité pénale des organisateurs serait engagée en cas de blessure grave ou de décès.

Séverine LENGLET remercie le CD60 qui a répondu à toutes ses sollicitations et a réalisé toutes les démarches administratives.

A ce jour, 7 équipes filles et 8 équipes garçons. Les convocations ont été envoyées hier.

Nathalie BARBRY a géré les officiels de table de marque et Robin LAVECOT a géré les refs pour ces 2 événements.

Merci à Sophie HEMBERT pour son aide sur la recherche du speaker, du DJ et du médecin.

Alain BRISSET informe que les tournois Master Ligue 3x3 auront lieu le samedi 8 juin 2024 à CHAUNY de 14h à 19h30 :

- 4 équipes U18F : 2 du CD02 + 2 du CD59
- 4 équipes U18M : 2 du CD02 + 2 du CD59
- 6 équipes seniors masculin : 2 du CD02 + 2 du CD59 + 2 du CD60

Il n'a pas eu de retour de la part du CD62.

Le CD80 n'a pu trouver aucun club intéressé. Les joueurs ont été sondés directement mais la qualification pour un événement hors département et sans intérêt financier ne les motive pas.

Alain BRISSET ajoute qu'à ce jour, il n'y a qu'un arbitre volontaire. Nathalie BARBRY informe qu'il y aura 4 marqueurs.

L'Open Rose se déroulera les 26 et 27 octobre 2024 à Templeuve.

SOCIETE ET MIXITES – N. LEFEBVRE

Nadine LEFEBVRE informe que la création des pages dédiées du site internet avance bien. Elle propose d'associer Thierry à la création, il pourrait devenir coadministrateur avec Martin WEBER.

Pour le prochain mandat, il faudrait un représentant des CD80 et CD02.

Nadine propose d'organiser un forum régional Société et Mixités.

IRFBB – M. LY SING CHENG

Jean-Michel LY SIN CHENG informe que Ludovic PUIGCERBER a pris ses fonctions.

À la suite de la réussite lors de la première année des formations BPJEPS, la Ligue ouvre deux nouveaux sites à Liévin et à Saint Quentin. A ce jour, il y a 57 inscriptions (avec au moins 10 inscrits par site).

Mise en place d'une seconde formation professionnelle de niveau 5 à connotation marketing (négociateur technico-commercial). 12 inscrits sur cette nouvelle formation.

COMMISSION REGIONALE 5X5 – J. DENEUX & G. LEPRETRE

Compte rendu de la commission régionale 5x5

STATUT ENTRAINEUR

CONTROLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

EN MASCULINS				
US BOVES	PNM	04/05/24 11/05/24	FOURMAUX JP	400 €
ASG GAUCHY	PNM	04/05/24	POUPON R.	200 €
GOUVIEUX BASKET OISE	PNM	04/05/24 11/05/24	CHATELIER T. BLANPIED S.	400 €
ASCC MARGNY	PNM	04/05/24 11/05/24	LAGARDE B.	400 €
LILLE ASV	PNM	11/05/24	TALEB N.	200 €
NEUVILLE EN FERRAIN PP	PNM	11/05/24	YOUNOUS S.	200 €
SAINT NICOLAS LES ARRAS	PNM	11/05/24	DUQUESNE G.	200 €
WASQUEHAL FLASH	PNM	04/05/24	CANIPEL J.	200 €
AMIENS SCBB	RM2	17/02/24	DESCROIX X.	240 €
		23/03/24 06/04/24 13/04/24 18/05/24	BONDJOKWE J.	
		30/03/24 25/05/24	VANDERMOLEN S.	
		04/05/24	MARTIN S.	
BC CARNIERES	RM2	23/03/24 30/03/24 06/04/24 13/04/24	POLVENT L.	210 €

		04/05/24		
		18/05/24		
		25/05/24		
AL COQUELLES	RM2	04/05/24 18/05/24	BAUDE Y.	60 €
BC LILLERS	RM2	13/04/24	LARIBI B.	30 €
ESC LONGUEAU AMIENS MSBB	RM2	04/05/24	GOSELIN DE BENICOURT A.	30 €
LOUVROIL ASG	RM2	04/05/24	PAGNIER F.	30 €
NOGENT BBC	RM2	18/05/24 25/05/24	NZONZI MAMBOU O.	60 €
ROUBAISIEEN STADE	RM2	18/05/24 23/03/24	PATINIER J. ROUSSEL S.	60 €
TOURCOING JG	RM2	30/03/24	BEAUVISAGE M.	30 €
FL ECAULT	RM3	05/05/24 19/05/24 26/05/24	CONDETTE P.	90 €
JEUMONT JSBB	RM3	05/05/24 26/05/24 19/05/24	EL BOUJJOUI F. HUET C.	90 €
BB LA CROIX ST OUEN	RM3	26/05/24	MONNIER M.	30 €
MERU ABC	RM3	26/05/24	RENARD S.	30 €
BCC NANTEUIL LE HAUDOIN	RM3	05/05/24 26/05/24	SARVAS G. LAVENTURE J.	60 €
OSTRICOURT ABC	RM3	05/05/24	BENOUAHLIMA R.	30 €
WATTRELOS BC	RM3	19/05/24	HOUSOY S.	30 €
TOURCOING SM	RMU17	23/03/24 30/03/24 18/05/24	MOKRANI I.	90 €
CALAIS BASKET	RMU17	04/05/24 18/05/24	DUCROCQ M.	60 €
SAINT POL SUR MER BC	RMU17	04/05/24 18/05/24	DANES L.	30 €
TEMPLEUVE LP	RMU15	04/05/24	BELEMBERT Y.	30 €
WASQUEHAL FLASH	RMU15	18/05/24	BLEUZET B.	30 €
ASCC MARGNY	RMU13	04/05/24	BILLY L.	30 €
WASQUEHAL FLASH	RMU13	04/05/24	BLEUZET B.	60 €
EN FEMININS				
SOISSONS CUFFIES AISNE	PNF	05/05/24 19/05/24	HOSTETTLER B.	400 €
STADE COMPIEGNOIS	PNF	19/05/24	MOANDA T.	200 €
BB LA CROIX ST OUEN	RF2	17/03/24 24/03/24 07/04/24 14/04/24 05/05/24 26/05/24 19/05/24	KAUFMAN K. GAVREL A.	210 €

DOUAI BF	RF2	05/05/24	KLEINE E.	90 €
		19/05/24	DARRAS R.	
		26/05/24		
LILLE EST BASKET	RF2	26/05/24	DELPORTE F.	30 €
AULNOY VALENCIENNES	RF3	05/05/24	BOONE G.	30 €
HEM SBB	RF3	19/05/24	BRAHIMI F.	30 €
TRITH CO	RF3	26/05/24	BIEL M.	60 €
		05/05/24	LEBLANC L.	
US ARRAS OUEST	RFU18	05/05/24	KHAZZANI R.	30 €
CŒUR DE FLANDRE BB	RFU18	26/05/24	DURANCEAU M.	30 €
AL COQUELLES	RFU18	05/05/24	PORQUET P.	30 €
TEMPLEUVE LP	RFU18	05/05/24	FOUBERT T.	60 €
		19/05/24		
CŒUR DE FLANDRE BB	RFU15	18/05/24	TURPIN K.	30 €
US CREPY EN VALOIS	RFU15	18/05/24	CASTAGNA O.	30 €
NOGENT BBC	RFU15	25/05/24	NZONZI O.	30 €
RONCQ US	RFU13	04/05/24	BONNET JL.	90 €
		18/05/24		
		25/05/24		
ESC TERGNIER	RFU13	18/05/24	LANDA F.	30 €
FC BELLEU	RFU13	04/05/24	ANDOLFI C.	90 €
		18/05/24		
		25/05/24		

PENALITES POUR LES EQUIPES DONT LES ENTRAINEURS N'ONT PAS EFFECTUE LE NOMBRE DE RENCONTRES

EN MASCULINS				
TOURCOING SM	RM2	MAGAI ENOCH DAVID	15 présences	30 €
ABC DOURGES	RM3	CHAPELET BENJAMIN	8 présences	240 €
WATTRELOS BC	RM3	NIMAL CLEMENT	15 présences	30 €
AL COQUELLES	RMU15	DENIS MICHAEL	11 présences	150 €
ES ISBERGUES	RMU15	VARLET AURELIEN	15 présences	30 €
ESSM LE PORTEL	RMU15	OUTTIER LUDOVIC	14 présences	60 €
FC BELLEU	RMU13	GREGOIRE AURELIE MARIE	10 présences	180 €
ASCC MARGNY	RMU13	PIERRE ELIES CYRIL	15 présences	30 €
BC ORCHESIEN	RMU13	DIDNEE ANTHONY	15 présences	30 €
SC BOURBOURG	RMU13	HUBERT MAXIME	12 présences	120 €
EN FEMININS				
DOUAI BF	RF2	DESOUTTER RYAN	13 présences	90 €
TEMPLEUVE LP	RFU18	KONATE BONDI	11 présences	150 €

DOSSIERS SPORTIFS

DOSSIER CRS51 – 2023/2024

Championnat RM2 Poule A

PROVILLE BASKET / US CREPY EN VALOIS

Du 27 janvier 2024

Ajout d'un joueur au cours de la rencontre

- Attendu que par dénonciation par mail en date du 20 mai 2024, un joueur aurait été ajouté pendant la rencontre,
- Attendu qu'à ce jour aucune vérification n'est possible via l'e-marque,
- La commission régionale 5x5 ne peut que valider le résultat de la rencontre

DOSSIER CRS52 – 2023/2024

Championnat PNF

BB LA CROIX ST OUEN / CŒUR DE FLANDRE BB

Du 03 mai 2024

Participation de 6 joueuses

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 6 joueuses étaient inscrites au Cœur de Flandre au lieu de 7,
- Attendu que le règlement particulier de la NF3 précise que 7 joueuses minimum doivent être inscrites sur la feuille,
- En application des dispositions financières de la FFBB, une pénalité financière de 100€ est appliquée pour seconde infraction

DOSSIER CRS53 – 2023 /2024

Championnat RF3 Poule B

BC BLENDÉCQUES ST OMER / CAPPELLE BC

Du 19 mai 2024

Forfait de CAPPELLE BC

- Attendu que par mail en date du 16 mai 2024, CAPPELLE BC déclare forfait pour son équipe RF3,
- Rencontre perdue par forfait pour CAPPELLE BC,
- S'agissant de la rencontre retour, remboursement des frais de déplacement de la rencontre Aller à la charge de CAPPELLE à savoir 121km x 1€ = 121 €. Remboursement à effectuer directement à BLENDÉCQUES ST OMER.
- Pénalité financière de 235 € pour 2^{ème} rencontre perdue par forfait à la charge de CAPPELLE BC.

DOSSIER CRS54 – 2023 /2024

Championnat RM3 Poule D

ABC MERU / ASG GAUCHY

Du 19 mai 2024

Forfait ASG GAUCHY

- Attendu que par mail en date du 18 mai 2024, ASG GAUCHY déclare forfait pour son équipe RM3,
- Rencontre perdue par forfait pour ASG GAUCHY,
- S'agissant de la rencontre retour, remboursement des frais de déplacement de la rencontre Aller à la charge de GAUCHY à savoir 168 km x 1€ = 168 €. Remboursement à effectuer directement à MERU.
- Pénalité financière de 235 € pour 2^{ème} rencontre perdue par forfait à la charge de ASG GAUCHY.

DOSSIER CRS55 – 2023 / 2024
Championnat RM3 Poule D
US BOVES / BCC NANTEUIL LE HAUDOUILN
Du 19 mai 2024
Forfait de BCC NANTEUIL LE HAUDOUILN

- Attendu que par mail en date du 19 mai 2024, BCC NANTEUIL LE HAUDOUILN déclare forfait pour son équipe RM3,
- Rencontre perdue par forfait pour BCC NANTEUIL LE HAUDOUILN,
- S'agissant de la rencontre retour, remboursement des frais de déplacement de la rencontre Aller à la charge de NANTEUIL LE HAUDOUILN à savoir 110 km x 1€ = 110 €. Remboursement à effectuer directement à BOVES.
- Pénalité financière de 235 € pour 2^{ème} rencontre perdue par forfait à la charge de BCC NANTEUIL LE HAUDOUILN.

DOSSIER CRS56 – 2023 / 2024
Championnat RMU20 ELITE P2 Poule J ELI
HASNON BASKET / SOM BOULOGNE
Du 26 mai 2024
Forfait de SOM BOULOGNE

- Attendu que par sms en date du 26 mai 2024 adressé aux arbitres, SOM BOULOGNE déclare forfait pour son équipe RMU20,
 - Rencontre perdue par forfait pour SOM BOULOGNE,
 - S'agissant de la rencontre retour, remboursement des frais de déplacement de la rencontre Aller à la charge de BOULOGNE à savoir 180 km x 1€ = 180 €. Remboursement à effectuer directement à HASNON.
 - Pénalité financière de 40 € pour rencontre perdue par forfait à la charge de SOM BOULOGNE.
- La Commission Régionale 5x5 rappelle au SOM BOULOGNE que tout forfait doit faire l'objet d'un mail auprès du secrétariat de la LIGUE avec copie au répartiteur et arbitres.**

DOSSIER N°58N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU15-P2-P2 Poule K-ELITE
O. GDE SYNTHÉ / WASQUEHAL FLASH BASKET
Du 03/05/2024
Forfait WASQUEHAL FLASH B

- Attendu qu'en date du vendredi 03 mai à 14h42, le club de WASQUEHAL FLASH déclare forfait avec son équipe RMU15 pour la rencontre n°8407 du 03 mai à Grande Synthe ;
- Rencontre perdue par forfait pour WASQUEHAL FLASH B ;
- Pénalité financière de 140€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de WASQUEHAL FLASH B ;
- S'agissant de la rencontre ALLER, la rencontre RETOUR n°8413 se jouera à Grande Synthe le 25 mai.

DOSSIER N°59N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU17-P2 Poule K-PROMOTION
UNION DECHY / GAYANT BASKET
Du 04/05/2024
Forfait UNION DECHY

- Attendu qu'en date du samedi 04 mai à 13h10, le club de l'UNION DECHY déclare forfait avec son équipe RMU17 pour la rencontre n°7125 du 04 mai à Dechy ;
- Rencontre perdue par forfait pour UNION DECHY ;
- Pénalité financière de 160€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de UNION DECHY ;

DOSSIER N°60N – SAISON 2023/2024
Championnat RFU15-P2 n°7952 Poule I-PROMOTION
TOURCOING USF / IE SQBB-JSC
Du 04/05/2024
Forfait de IE SQBB-JSC

- Attendu qu'en date du lundi 29 avril à 12h06, le club de IE SQBB-JSC déclare forfait avec son équipe RFU15 pour la rencontre n°7952 du 04 mai à Tourcoing ;
- Rencontre perdue par forfait pour IE SQBB-JSC ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de IE SQBB-JSC, à savoir : 120 km x 1€ = 120€. Remboursement à effectuer directement à Tourcoing USF ;
- Pénalité financière de 140€ pour rencontre perdue par forfait (2^{ème} forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de IE SQBB-JSC ;
- Un 3^{ème} forfait entrainera un forfait général.

DOSSIER N°61N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU20-2-P2 n°6891 Poule C2-PROMOTION
TOURCOING SM / ABBC BONDUES
Du 05/05/2024
Forfait de ABBC BONDUES

- Attendu qu'en date du samedi 04 à 18h46, le club de ABBC BONDUES déclare forfait avec son équipe RMU20-2 pour la rencontre n°6891 du 05 mai à Tourcoing ;
- Rencontre perdue par Forfait pour ABBC BONDUES ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacements de la rencontre ALLER à la charge de ABBC BONDUES, à savoir : 7 km x 1€ = 7€. Remboursement à effectuer directement à Tourcoing SM ;
- S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe est déclarée forfait général ;
- Pénalité financière de 120€ pour forfait général à la charge de ABBC BONDUES.

DOSSIER N°62N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU20-2-P2 n°6866 Poule A1-EXCELLENCE
LOON PLAGES AS / FERQUES BC
Du 04/05/2024
Forfait de FERQUES BC

- Attendu qu'en date du samedi 04 mai à 19h07, le club de FERQUES BC déclare forfait avec son équipe RMU20-2 pour la rencontre n°6866 du 04 mai à Loon Plage ;
- Rencontre perdue par forfait pour FERQUES BC ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de FERQUES BC, à savoir : 54 x 1€ = 54€. Remboursement à effectuer directement à Loon Plage ;
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de FERQUES BC.

DOSSIER N°63N – SAISON 2023/2024
Championnat RFU18-P2 n°7749 Poule G-PROMOTION
SAINT SAULVE BC / AL COQUELLES
Du 19/05/2024
Forfait de AL COQUELLES

- Attendu qu'en date du samedi 18 mai à 20h38, le club de AL COQUELLES déclare forfait avec son équipe RFU18 pour la rencontre n°7749 du 19 mai à Saint Saulve ;
- Attendu que l'équipe adverse a été prévenue ;
- Attendu que l'arbitre de la rencontre n'a pas été prévenu et qu'il s'est, par ce fait, déplacé. Ses frais de déplacement devront être réglés à hauteur de 104.80€ par AL COQUELLES. Remboursement à effectuer directement auprès de l'arbitre ;

- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de AL COQUELLES, à savoir : 166 km x 1€ = 166€. Remboursement à effectuer directement à Saint Saulve ;
- Pénalité financière de 160€ pour rencontre perdue par forfait (2^{ème} forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de AL COQUELLES.

DOSSIER N°64N – SAISON 2023/2024
Championnat RFU15-P2 n°7983 Poule H-EXCELLENCE
CŒUR DE FLANDRE / METROPOLE AMIENOISE
Du 25/05/2024
Forfait de METROPOLE AMIENOISE BB

- Attendu qu'en date du jeudi 23 mai à 14h24, le club de METROPOLE AMIENOISE déclare forfait avec son équipe RFU15 pour la rencontre n°7983 du 25 mai à Hazebrouck ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de METROPOLE AMIENOISE, à savoir : 106 km x 1€ = 106€. Remboursement à effectuer directement à Cœur de Flandre ;
- Pénalité financière de 140€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de METROPOLE AMIENOISE.

DOSSIER N°65N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU20-2-P2 n°6747 Poule C2-PROMOTION
LA MADELEINE RC / LOOSSOIS BC
Du 30/03/2024
Rencontre arrêtée

- Attendu qu'en date du mardi 21, la commission régionale de discipline nous fait part d'incidents et arrêt de la rencontre n°6747 du 30 mars à La Madeleine Rostand ;
- Attendu que ce dossier a été traité par la commission régionale de discipline en date du 07 mai ;
- Attendu que la rencontre a été arrêtée alors qu'il restait deux minutes et onze secondes à jouer dans le deuxième quart-temps ;
- Attendu que la commission régionale de discipline propose à la commission régionale sportive 5x5 d'entériner la rencontre, sur le score de 25 à 48 en faveur du LOOSSOIS BC.

Décision : La commission régionale sportive 5x5 décide en accord avec ses précédentes décisions de déclarer la rencontre perdue par pénalité pour les deux équipes

DOSSIER N°66N – SAISON 2023/2024
Championnat RFU13-P2 n°8209 Poule I-PROMOTION
DUNKERQUE MALO / BF ESCAUDAIN
Du 25/05/2024
Forfait BF ESCAUDAIN

- Attendu qu'en date du vendredi 24 mai à 12h23, le club de BF ESCAUDAIN déclare forfait avec son équipe RFU13 pour la rencontre n°8209 du 25 mai à Dunkerque ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à la charge de BF ESCAUDAIN, à savoir : 120 km x 1€ = 120€. Remboursement à effectuer directement à Dunkerque ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par forfait (forfait sur la 2^{ème} phase = 200% du DE en Ligue) à la charge de BF ESCAUDAIN.
- 2^{ème} forfait.

DIVERS

DOSSIER N°52N – SAISON 2023/2024
Championnat RMU20-2-P2 n°6802
DORIGNIES DOUAI / ENT CAUDRY WALINCOURT
Du 07/04/2024
Forfait de ENT CAUDRY WALLINCOURT

Pour donner suite à ce dossier, il a été reçu en date du mercredi 22 mai un courrier électronique de la part de la présidente de Caudry Wallincourt :

« Bonjour

Par la présente et suite à notre conversation téléphonique, je refuse de payer les frais de déplacement de l'équipe de dorignies.

Car nous avons été contraints de faire forfait suite à leurs menaces lors du match aller.

En effet, le coach adjoint ainsi que les joueurs et accompagnateurs n'ont eu de cesse entre deux insultes de nous dire que nous serons attendus au match retour ».

La commission ne dispose d'aucun élément confirmant les incidents et aucune sanction de la commission de discipline ne semble avoir été prononcée

Le remboursement des frais de déplacement de la rencontre ALLER à DORIGNIES AAE est confirmé à la charge de ENT CAUDRY WALLINCOURT et s'élève à 41€.

Chronomètres de Tirs

	PNM	PNF
CO TRITH		05/05/2024
O GRANDE SYNTHE		05/05/2024
BC LIEVINOIS	04/05/2024	
WASQUEHAL FLASH	04/05/2024	

Divers : Présidence Commission 5x5

Une fin de saison pas très simple à organiser :

Un grand merci aux membres de la commission 5X5 et aux secrétariats pour la gestion performante de la phase ultime de nos championnats !

Un véritable travail d'équilibriste ! les contrôles, décisions, organisations à faire et les informations à échanger sur un temps très court restent un défi annuel, encore plus compliqué pour la commission en ce mois de mai où se sont empilés les vacances solaires et même le pont de l'ascension !

Dès maintenant la préparation de la future saison est lancée avec la qualification des équipes puis les lancements des engagements.

LES CLASSEMENTS SONT CONNUS

Les fins de saison sont souriantes pour certains qui accèdent au niveau supérieur et très tristes pour d'autres quand il faut quitter le niveau et descendre d'une division. C'est l'heure des comptes et des classements voire de certains déclassements pour non-respect des obligations sportives.

Seules trois équipes (JEUMONT en R3 masculins et OSTRICOURT et VERBERIE en R3 féminins) sont pénalisées car de nombreux clubs ont pu et su réagir et échappé à la sanction après le contrôle à priori du mois de décembre.

LES OBLIGATIONS REGIONALES SPORTIVES :

La remise en place des obligations sportives après leur suspension pendant les années COVID a pris trois années pour donner du temps de réaction à nos clubs.

Les membres de la commission ont conscience que le respect de la règle est exigeante et demande une structuration forte du club et des formations suivies du joueur pour les niveaux fédéraux et régionaux.

La volonté de la Fédération pour ses clubs de niveau fédéral et régional PNM est
« Pour toute équipe fédérale ou pré-nationale, obligation d'une équipe « réserve » et deux équipes de « jeunes » .

Si la règle régionale est identique en région masculins, pour les féminines nous proposons quelques aménagements pour les équipes de RF2 et RF3, car les championnats seniors sont parfois différents, en particulier avec l'absence fréquente de championnat féminin U20. Pour pallier aux différences subies par les équipes féminines,

« en RF2 et RF3 trois équipes de « jeunes » de U13 à U18 » dont une U18 suffisent pour répondre aux obligations sportives. Possibilité de comptabiliser également une équipe UF11 de sexe féminin exclusivement ».

La commission 5X5 souhaite également pouvoir dispenser de la règle les équipes réserves 3 ou 4 qui accèdent en région.

LES CHAMPIONS

MASCULINS		FEMININS	
CHAMPIONNAT	CHAMPION	CHAMPIONNAT	CHAMPION
PNM	BOURBOURG SC	PNF	BB LA CROIX ST OUEN
RM2	PALS GUISE	RF2	AMICALE CONDETTE
RM3	ASCC MARGNY	RF3	US CREPY EN VALOIS
U20 EL	GRICOURT BASKET	X	X
U20 EXC	ESC LONGUEAU AMIENS	X	X
U20 PROMO	WATTIGNIES/TEMPLEMARS	X	X
U17 M EL	IE-SQBB-JSC	U18 F EL	BASKET AMBLETEUSE MARQUISE
U17 M EXC	ORCHESIEN BC	U18 F EXC	BERCK/RANG DU FLIERS
U17 PROMO	US CREPY EN VALOIS	U15 F EL	LAMBERSART BLM
U15 M EL	EOBC WIM. WIMEREUX	U 15 F EXC	BF ESCAUDAIN
U15 M EXC	USO BRUAY LA BUISSIÈRE		
U15 M PROMO	ESC TERGNIER		
U13 M EL	CTC JGT US RONCQ	U 13 F	ARRAS PAYS D'ARTOIS
U13 M EXC	BC DAINVILLE	U13 F EX	BEAUVAIS BCO
U13 M PROMO	ASG GAUCHY		

OBLIGATIONS SPORTIVES

Suite au contrôle de fin de championnat des obligations sportives, les équipes ci-après ne sont pas en conformité et seront déclassées en fin de saison :

RM3	HDF0059008	JEUMONT JSBB	Manque 1 équipe jeunes
RF3	HDF0059045	OSTRICOURT ABC	Manque 1 équipe jeunes
	HDF0060043	VERBERIE BC	Manque 1 équipe jeunes

Intervention de David DA COSTA :

Concernant les championnats jeunes 2024-2025, nous avons reçu suffisamment de candidatures dans toutes les catégories sauf en U15G (47). Solution proposée : garder des poules de 6 et finir par des poules de 5.

En U17G, nous avons reçu 58 candidatures pour 48 places. Un championnat à 48 équipes sera maintenu.

La liste des équipes qualifiées au brassage sera communiquée le 11 juin.

Les poules seront communiquées le jour de l'AG le 22 juin.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention de Fabien FRYDRYSZAK

PPF

Filière de détection U12

Tournoi Inter-Comités U12 hauts de France

Il a eu lieu le 26 mai 2024 à Gouvieux en Picardie. Le tournoi s'est très bien déroulé et nous remercions vivement les organisateurs qui ont œuvré pour cette réussite.

A la suite de ce tournoi, une réunion entre cadres techniques a été conduite le jeudi 30 mai pour :

- Dresser un bilan de cette organisation et prévoir les aménagements pour l'édition 2024-2025
- Déterminer les éléments convoqués au CIC U12 de juillet. Les convocations devraient partir dans les jours qui viennent
- Déterminer les cadres mobilisés pour le CIC U12 de juillet.

Camp Inter-Comités U12

Il est programmé du dimanche 30 juin 2024 au mercredi 3 juillet 2024 sur Montdidier.

L'encadrement sera réuni le jeudi 13 juin pour réaliser le programme.

Filière de détection U13

Tournoi Inter-Zones U13

Le Tournoi Inter-Zones U13 vient de se dérouler du 8 au 12 mai 2024 au TSF de Voiron.

Voici les listes des jeunes de la Ligue qui ont été invités à y participer. Les filles terminent deuxièmes (défaite en finale 36-29 face à IDF Est), les garçons pour leur part terminent 6èmes.

En filles

Nom	Prénom	CD	1 ^{er} club	Club actuel
DARRY	Perrine	59	FLINES LEZ RACHES BC	TEMPLEUVE L P
DELAFORGE	Ines	62	SC AUBINOIS	ARRAS PAB
LIGNIER	Elise	62	BC MERICOURT	ARRAS PAB
LORTHOIS	Justine	60	US CREPY EN VALOIS	S COMPIEGNOIS BB
MENARD	Lily	59	CAPPELLE BC	DUNKERQUE MBC
PIERRE-JOSEPH	Eléna	62	USO BRUAY LA B.	ARRAS PAB

CD02	CD59	CD60	CD62	CD80	Total
0	2	1	3	0	6

En garçons

Nom	Prénom	CD	1 ^{er} club	Club actuel
DAO	Tyron	62	US ARRAS OUEST	BC ST NICOLAS ARRAS
DEVIIENNE	Louis	62	ARRAS PAB	DAINVILLE BASKET CLUB
EMBINGA	Nathan	60	NOGENT BBC	NOGENT BBC
FUTA	Syen	02	MARSEILLE ASPTT	SQBB - JSC
MORAND	Noé	59	ABC DOURGES	HEM S B B
NTANKEU	Chris	80	AMIENS SCBB	AMIENS SCBB
THIEBAUT-BENIN	Iless	60	ASCC MARGNY	ASCC MARGNY

CD02	CD59	CD60	CD62	CD80	Total
1	1	2	2	1	7

Encadrement

NOM	Prénom	CD
DAMIENS	Frédérique	62

Sélections de secteur U14

Les listes pour le Camp Inter-Secteurs U14 seront effectuées demain. Le CIS aura lieu à Nantes avec la Ligue de Bretagne et celle des Pays de Loire. Il donne les places pour le Camp Inter-Zones. Sur les 20 filles et 20 garçons présents, 9 seront choisis pour poursuivre dans le PPF.

Sélections régionales U15

Le Tournoi Inter-Pôles final U15 s'est déroulé du 8 au 12 mai 2024 à Angers. L'équipe filles qui s'est qualifiée a été confrontée très rapidement au niveau de cette compétition. Elles terminent 7èmes du tournoi.

2 jeunes des hauts-de-France garçons étaient mobilisés sur l'équipe des potentiels (Devon AGOT FORTES VIEIRA et Julian KABBAH). Cette équipe dont Benjamin BERKANI était l'un des coachs termine Championne de France des ligues.

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
AGOT FORTES VIEIRA	Devon	60	Gaztiak Gotein (Nv.Aq.)	SQBB - JSC
KABBAH	Julian	62	AB Boulogne	ESSM LE PORTEL

Pôles Espoirs

Recrutement – Pôle Espoirs de Wattignies

La phase d'inscription est terminée. Voici les entrées du Pôle Espoirs de Wattignies – saison 2024-2025

En U13 garçons

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
CARPENTIER	Djessim	59	ASC DENAIN VPH	ASC DENAIN VPH
DAO	Tyron	62	US ARRAS OUEST	BC ST NICOLAS ARRAS
JEANLYS	Elian	59	PETITE SYNTHÉ DUNKERQUE SM	O. GRANDE SYNTHÉ
LAZREG	Liam	59	BC LESQUIN	LILLE MBC
MORAND	Noé	59	ABC DOURGES	HEM S B B
PETIT	Léo	62	SO MARITIME BOULOGNE	ESSM LE PORTEL

CD59	CD62	Total
4	2	6

En U14 garçons

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
CATTEZ	Louiz	62	ESABC SALOME	BC LIEVINOIS
COLPAERT	Lucas	59	BAILLEULOIS B C	BAILLEULOIS B C

CD59	CD62	Total
1	1	2

En U13 filles

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
BODART	Melissa	62	ACLPAB CALAIS	ACLPAB CALAIS
DELAFORGE	Ines	62	SC AUBINOIS	ARRAS PAB
LIGNIER	Elise	62	BC MERICOURT	ARRAS PAB
MENARD	Lily	59	CAPPELLE BC	DUNKERQUE MBC
PIERRE-JOSEPH	Eléna	62	USO BRUAY LA BUISSIÈRE	ARRAS PAB
POURCELET	Charlotte	59	USO BRUAY LABUISSIÈRE	LAMBERSART B L M

CD59	CD62	Total
2	4	6

En U14 filles

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
VAISSIÈRE	Kiara	62	ARRAS PAB	LP TEMPLEUVE
HOUZEAUX	Jade	59	WAVRIN WBB	LP TEMPLEUVE

CD59	CD62	Total
4	2	6

Stage de recrutement – Pôle Espoirs d'Amiens

Le stage de recrutement aura lieu du vendredi 15 au dimanche 17 mars 2024 au Collège Saint-Martin.

En U13 garçons

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
EMBINGA	Nathan	60	NOGENT BBC	NOGENT BBC
ETIENNE	Noah	60	US CREPY EN VALOIS	US CREPY EN VALOIS
FUTA	Syen	02	MARSEILLE ASPTT	SQBB - JSC
LAMBERT	Noé	02	ASG GAUCHY	ASG GAUCHY
TANTER	Sacha	02	SQBB - JSC	SQBB - JSC
TCHANTCHEU	Marek	60	BEAUVAIS BCO	BEAUVAIS BCO
THIEBAUT-BENIN	Iless	60	ASCC MARGNY	ASCC MARGNY

CD02	CD60	CD80	Total
2	4	0	6

En U13 filles

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
BIDEAUX	Noehlynn	02	GRICOURT B	ASG GAUCHY
EMEKA	Nelly	60	NOGENT BBC	NOGENT BBC
LORTHOIS	Justine	60	US CREPY EN VALOIS	STADE COMPIEGNOIS BB
MEKHNACHE	Soraya	02	FC BELLEU BASKET BALL	FC BELLEU BASKET BALL

NJETAM	Shelbye	60	BEAUVAIS BCO	BEAUVAIS BCO
ITANDJE	Eléonore	60	NOGENT BBC	NOGENT BBC

CD02	CD60	CD80	Total
2	4	0	6

En U14 filles

NOM	Prénom	CD	1 ^{er} Club	Club Actuel
DIAWARA	Ashley	60	ASCC MARGNY	ASCC MARGNY

Cas particulier

Une organisation particulière a été mise en place pour l'inscription de Racky CAMARA en qualité de 13^{ème} poliste sur le Pôle Espoirs de Wattignies. L'objectif est de lui permettre de façon exceptionnelle de bénéficier des structures en vue de sa rééducation et réathlétisation avec en ligne de mire une réintégration du Pôle France à l'horizon 2025-2026

Le club de l'ESBVA s'est mobilisé de suite à nos côtés pour la mise en œuvre de ce projet très spécifique et nous tenons ici à le remercier.

Hauts-de-France Basket-Ball élite

Bilan des candidatures 2024

Voici les éléments transmis à la fédération le 1^{er} juin 2024.

NFU15E (4 places)

1. NOGENT BBC (HDF0060039)
2. TEMPLEUVE L P (HDF0059125)
3. UNION BASKET LAMBERSART / VILLENEUVE D'ASCQ (HDF0059210)
4. COTE D'OPALE BASKET CALAIS (HDF0062019)

NFU18E (6 places)

1. ESB VILLENEUVE D'ASCQ LILLE METROPOLE (HDF0059076)
2. SAINT-AMAND HAINAUT BASKET (HDF0059168)
3. AULNOYE AS (HDF0059003)
4. COTE D'OPALE BASKET CALAIS (HDF0062019)
5. LAMBERSART B L M (HDF0059097)
6. TEMPLEUVE L P (HDF0059125)

*Equipes ayant obligation d'évoluer en Championnat de France U18

Villeneuve d'Ascq ESB

Saint-Amand PH

AS Aulnoye Aymeries

NMU15E (4 places)

1. SQBB - JSC (HDF0002018)
2. LILLE METROPOLE BASKET CLUBS (HDF0059115)
3. ESSM LE PORTEL (HDF0062008)
4. UNION ARTOIS ELITE BASKET (HDF0062040)

Le Bureau Fédéral s'est réuni le vendredi 10 mai. Après délibération, il a été décidé de ne pas retenir les pré candidatures U18 et U15 E arrivées hors délai. En conséquence pour ce qui concerne notre Ligue, les pré-candidatures de DENAIN et du BCM n'ont pas été retenues.

NMUI8E (7 places)

1. BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES - GRAND FORT PHILIPPE (HDF0059062)
2. SASP ESSM LE PORTEL BASKET BALL CÔTE D'OPALE (HDF0062008)
3. SQBB - JSC (HDF0002018)
4. LILLE METROPOLE BASKET SASP (HDF0059115)
5. ASC DENAIN VOLTAIRE PORTE DU HAINAUT (HDF0059216)
6. ORCHESIEN B C (HDF0059177)
7. BASKET CLUB LIEVINOIS (HDF0062166)

**Equipes ayant obligation d'évoluer en Championnat de France U18*

SQBB-JSC

Gravelines Grand Fort BCM

Lille Métropole Basket Clubs

ASC Denain Voltaire PH

ESSM Le Portel

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Olivier D'HALLUIN fait un bilan des formations de Brevets Fédéraux. Il y a eu cette saison 317 stagiaires (contre plus de 400 la saison dernière mais cela reste dans nos objectifs). A noter : un taux de féminisation de 29% en léger progrès.

Olivier D'HALLUIN propose de récompenser les clubs qui comptent le plus de joueurs et joueuses sélectionné(e)s en U12, U13, U14. Cela sera étudié pour la saison prochaine.

Le calendrier des actions de la saison 2024-2025 a été réalisé :

- Le TIS U14 aura lieu en Picardie du 28 au 30 mars 2025.
- La phase régionale du Challenge Benjamin(e)s aura lieu le 26 février 2025 (lieu à confirmer).
- Les formations modulaires seront proposées lors des Automnales et des Printanières.
- La journée de revalidation (anciennement appelée journée de pré-saison) aura lieu le 1^{er} septembre (lieu à confirmer)

Deux actions de revalidation seront proposées en Picardie en juin et en juillet.

CHALLENGE YVES-MARIE VEROVE

Ce challenge récompense les clubs qui ont les meilleurs staffs d'entraîneurs.

Lauréats

- BC ARDRES
- US CREPY EN VALOIS
- TEMPLEUVE LP

Ces clubs recevront un bon d'achats de 200 € lors de l'Assemblée Générale de BAPAUME

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE adresse les félicitations de la CRO à Mathieu HOSSELET qui est désigné sur les finales de Betclik élite.

Il ajoute que la réunion de fin de saison de la CRO se tiendra le jeudi 20 juin.

La période de brassage va être difficile à couvrir en termes d'arbitrage. Jean-Michel TARTARE préconise de bien fixer les horaires des rencontres.

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT informe que 6 dossiers ont été ouverts la semaine dernière. Toujours bcp de dossiers FT.

218 dossiers, cette saison, ce qui est en record.

Quatre candidats au poste d'assistant(e) juridique vont être reçus en entretien fin juin après l'AG.

RELATION SECTEUR PICARD – D. MOLLET

AG AISNE - vendredi 21 juin à ST QUENTIN

AG OISE - vendredi 21 juin à ST LEU

AG SOMME - vendredi 07 juin à HANGEST

FINALES COUPE

AISNE - samedi 15 et dimanche 16 juin à BELLEU

OISE - vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juin à MARGNY

SOMME - samedi 08 et dimanche 09 juin à LONGUEAU

Daniel MOLLET a représenté la Ligue lors du plateau U17M à CREPY. Il souligne la parfaite organisation et félicite le club champion : CREPY.

Pour info - Organisations Equipe de France

Mardi 25 juin à COMPIEGNE - U15M

Mercredi 26 juin à GAUCHY contre l'Allemagne

Jeudi 27 juin à ST QUENTIN contre l'Allemagne

OPEN LFB vendredi 13 et samedi 14 septembre à MARGNY

Clubs de BOURGES / VILLENEUVE / LANDERNEAU / CHARLEVILLE

Les 4 OTM JO vont officier sur les rencontres amicales des équipes de France Seniors :

- ROUEN le 03 juillet sur Masculins
- REIMS le 19 juillet sur Féminines
- REIMS le 21 juillet sur Féminines

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME a reçu :

- 2 683 € de la part de Kalisport pour l'IRFBB
- 39 780 € de la part de Performa Sport pour les formations BPJEPS
- 15 000 € de la part du Conseil Régional pour l'acompte de la subvention d'aide au fonctionnement
- 25 903 € de la part de la FFBB pour la subvention d'aide aux pôles (non reçue sur l'exercice 2023/2024)

Péréquation :

- 1 club n'a payé aucune mensualité
- 1 club n'a pas payé les 6^{ème} et 7^{ème} échéances

Bertrand VANHAMME informe que les rendez-vous avec le commissaire aux comptes se sont très bien passés et présente le compte de résultat :

- Produits : 3 063 347.01 €
- Charges : 2 740 611.16 €
- Résultat : excédent de 322 735.85 €

Les principales différences avec la saison précédente :

Produits :

- IRFBB : 255 095 € liée à la mise en place de la formation BPJEPS pour 222 339 € et de la formation BF/DETB/revalidation pour 32 756 €
- Licences : 73 172 € dû à l'augmentation des licences et du nombre de licenciés

- Amende : 21 540 € pour un total de 128 226 € décomposés ainsi :
 - Arbitrage 43 375 € (+37%)
 - Sportive 15 865 € (+19%)
 - Technique 38 510 € (stable)
 - Discipline 25 540 € (+25%)
 - Divers 4 935 € (+17 %)
- Subvention Région : 20 000 € liée à une subvention pour la saison 2024/2025 journalisée du fait de la réception de notification mais non reçue à ce jour
- Produits financiers : 11 882 €

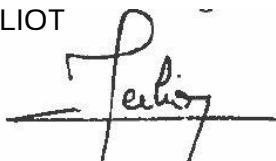
Charges :

- En moins : Bail photocopieurs pour 62 337 €
- En plus :
 - Salaires : 93 663 €
 - Charges sur salaires : 24 147 €
 - Personnel extérieur : 22 487 € (intérimaires)

Paul MERLIOT explique qu'il s'agit d'un compte de résultat avec amortissement et qu'il ne reflète pas la réalité de la trésorerie. Il ajoute que des études sont en cours pour l'agrandissement du siège (afin d'accueillir les salariés dans les meilleures conditions). L'excédent sera donc utilisé pour cela.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 20h45.

Le Président,
P. MERLIOT

Handwritten signature of P. Merliot in black ink, featuring a large initial 'P' and the name 'Merliot' written below it.

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ

Handwritten signature of O. Deruwe in blue ink, consisting of a stylized, cursive signature.